

partenaires

DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE AU NIGER

Numéro spécial - Le point sur les résultats



PHOTO PAMED/ Inclure la commune dans le processus de sécurité alimentaire. (voir page 2)

NOUVEAUTES

LA BIBLIOTHEQUE DES PARTENAIRES SUR CD-ROM

Partenaires existe depuis 1 an. Son objectif était la création d'un réseau d'échange d'informations. Aujourd'hui *Partenaires* est diffusé sur 400 adresses électroniques et est imprimé en 400 exemplaires.

Un CD-ROM libre de reproduction

Chaque article a été rédigé sur base des documents de référence que vous nous avez transmis. Les documents accumulés nous apparaissent être un outil intéressant à mettre à la disposition des acteurs de la décentralisation. Pour pousser encore plus loin la circulation de l'information, nous avons rassemblé l'ensemble des documents sur un CD-ROM.

Ce CD-ROM est libre de reproduction. Chaque bailleur en a reçu un exemplaire.

Un sigle pour savoir quand l'information est disponible

Le sigle @@@ indiqué en bas des articles vous fait savoir la disponibilité d'informations complémentaires sur le CD ROM et sur le site internet de l'ambassade de France: www.ambafrance-ne.org.

LA SYNTHESE DES PROJETS ET PROGRAMMES EN COURS

Dans le cadre de la commission approche programme, une synthèse des projets et programmes en cours a été élaborée sur base des informations dont disposait la coordination. Nous vous encourageons à la consulter et à nous faire savoir si elle correspond à la réalité de vos projets et programmes en cours. @@@

EDITORIAL

UNE VISION GLOBALE

Le processus de décentralisation au Niger arrive au terme de sa cinquième année. Les Partenaires Techniques et Financiers œuvrent depuis autant d'années dans ce secteur. L'heure est au bilan. Ce numéro de *Partenaires* fait le point sur les résultats atteints et les outils développés jusqu'à présent.

Préserver la sécurité alimentaire, développer l'économie locale, gérer les ressources naturelles en cohérence avec le dispositif de la décentralisation. Appuyer le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales. Mettre à la disposition des communes des fonds et leur permettre d'acquies une expérience dans la maîtrise d'ouvrage. Ce sont quelques unes des actions menées par l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers ces dernières années, en collaboration avec les institutions nigériennes. Les acquis sont à la hauteur des engagements et des défis à relever.

L'objectif de *Partenaires* est la circulation de l'information auprès des différents acteurs de la décentralisation. Avec ce numéro spécial, notre ambition est de vous donner une vision globale de l'action menée dans les communes nigériennes.

Pour les absents de ce numéro, sachez que *Partenaires* ouvre désormais une rubrique « Résultats » pour ses prochaines publications.

Bonne lecture à tous,

DJOUME SYLLA -
Conseiller Technique en Développement
Local / FENU - Afrique de l'Ouest

SOMMAIRE

p. 2 Coopération bilatérale

- P. 2 Coopération belge et danoise
- P. 3 Coopération française
- P. 4 Coopération allemande
- P. 5 Coopération suisse

P. 5 Coopération décentralisée

P. 6 Coopération multilatérale

- P. 6 Union européenne
- P. 7 Nations Unies

P. 8 Médias nigériens et décentralisation

FBS/CTB : LE PAMED - une approche décentralisée de la sécurité alimentaire

Le Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées de la Région de Dosso a débuté en février 2006 et se clôture en janvier 2010. Il cible les 43 communes de la Région de Dosso soit 1,6 millions d'habitants. Tour d'horizon des résultats atteints.

Le tableau ci-contre traduit les activités et les résultats des deux premières années. La priorité était de doter les communes de personnels formés à la gestion locale et de plans de développement communaux (PDC).

Le Fonds de Développement Local

Par ailleurs, le Fonds de développement local (FDL) a permis de financer 30 chantiers. Les communes dépourvues de mairies en 2006 ont désormais des locaux.

Le FDL soutient aussi les efforts d'investissements des 15 communes les plus vulnérables. 60 % sont consacrés aux investissements communaux et 40%, aux initiatives communautaires. Les dotations annuelles du FDL sont calculées selon une formule de péréquation: moins la commune a de ressources et plus elle reçoit de l'argent.

Décentraliser la question de la sécurité alimentaire

Le PAMED est financé par le Fonds Belge de Survie. Son hypothèse était la suivante: *un organe élu met au centre de son action les problèmes quotidiens des populations. Si la population est touchée par l'insécurité alimentaire, il mettra tout en œuvre pour la combattre.* La commune pourrait donc jouer un rôle au niveau de la sécurité alimentaire. L'hypothèse s'est vérifiée.

Pour 2009, les 15 communes bénéficiaires des dotations du FDL ont décidé de consacrer 75 à 80% de leurs dotations budgétaires à la sécurité alimentaire. Tout en respectant la liberté et l'autonomie de gestion des communes, les dotations du FDL ont permis la création de boutique d'intrants, de banques céréalières, l'aménagement de sites maraichers ou d'activités génératrices de revenus (voir tableau ci-dessous + photos).

La difficulté de pérenniser ces infrastructures a été soulignée. L'innovation du PAMED intervient dans l'imbrication

SECURITE ALIMENTAIRE	2006	2007	2008
Nbr de ménages bénéficiaires	0	14.636	18.700
Somme consacrée par les communes		200 millions	360 millions

DANIDA : constats et flexibilité

Avec l'émancipation des collectivités, DANIDA pousse sa réflexion et adapte ses programmes.

« Aujourd'hui le niveau communal est là, il est incontournable et très intéressant quand on veut directement appuyer les populations locales », estime-t-on chez DANIDA. Toutefois, les Danois soulignent l'hétérogénéité des compétences des maires et de leurs conseils communaux. « Ce qui ne nous permet pas d'établir une programmation homogène car l'appui nécessaire aux communes d'un côté sera très léger (de type mise à disposition d'un fond 'micro-projet') et d'un autre côté l'accompagnement nécessaire sera très important car nous sommes face à un conseil communal et un maire peu scolarisés, voir analphabètes. »

La collectivité territoriale est un acteur que DANIDA approche sous trois angles: via son programme d'appui à la bonne gouvernance dans son volet « décentralisation » et via ses programmes sectoriels d'hydraulique rurale et de

Sur 43 communes	2006	2007
Personnel formé/installé		
Secrétaire général	13	27
Receveurs	16	40
Agents d'état civil	27	44
Plan Dévt. Communal	5	43
Locaux Définitifs	13	43

entre le niveau communautaire et le niveau communal : les élus suivent les comités de gestion de ces infrastructures. Ces comités sont agréés par les mairies, sont obligés de rendre des comptes devant le conseil communal...Selon une étude commanditée par la CTB, si ces activités de suivi sont poursuivies et étendues, elles devraient améliorer la qualité de gestion et donc assurer la pérennité de ces infrastructures.



Les dotations du FDL font progresser la fiscalité

Le calcul de péréquation du FDL est aussi fonction des performances annuelles de ces communes. Le PAMED souligne que la moyenne des recettes communales/habitant passe de 360 FCFA en 2005 à 548 FCFA en 2008. Selon le PAMED, ces chiffres confirment que « le système de calcul des dotations basé sur les performances porte ses fruits, et que les réalisations effectuées et visibles incitent l'habitant à payer l'impôt ». Dans les autres communes, par contre, les chiffres de la fiscalité locale ont très peu évolué.

Quelle perspective pour le PAMED?

La phase I du PAMED est prolongée de 6 mois. Elle devrait permettre de procéder à la formulation d'une seconde phase.

Contact : pamed.dosso@yahoo.fr @@@

développement rural. L'action de DANIDA est concentrée sur les régions de Zinder et de Diffa. Une même commune peut donc être appuyée par chacun de ces programmes. « Notre problème c'est qu'on a jusqu'à présent pensé en termes de secteurs d'intervention. Avec l'avènement des collectivités territoriales, nous souhaitons rationaliser notre appui sur les différents secteurs, tout en respectant une cohérence au niveau local. »

Une autre interrogation concerne l'intercommunalité. Quand DANIDA veut financer un projet qui concerne plus d'une commune, comme un réseau d'alimentation en eau potable, par exemple, cela nécessiterait la mise en place d'une structure de gestion intercommunale. Mais ce concept est pour l'instant absent des textes nigériens. « On voudrait rationaliser notre investissement, mais on se trouve dans des situations qui ne sont pas encadrées par les textes. » Partant de ces constats, la coopération danoise opte pour une programmation flexible. (voir aussi p.8 la rubrique « Portrait » pour d'autres résultats de DANIDA) Contact: nimrpk@um.dk

France-AFD/TMN: 101 micro - projets sélectionnés et réalisés à Niamey et Maradi

Un fonds d'investissement communal à destination des organisations de la société civile. Le projet Taida Masu Nema (TMN) avait un budget de 984 millions de FCFA, pour 4 communes de Niamey et Maradi. Un projet exécuté par l'ONG GRET (2007- 2009)

Objectif global du projet: renforcer les capacités locales, communales et associatives afin de lutter contre la pauvreté. Et plus spécifiquement : améliorer le cadre de vie des habitants, accroître les capacités du mouvement associatif, promouvoir une maîtrise d'ouvrage communale et mettre en place des dynamiques d'alliances locales.

En deux années de fonctionnement TMN a réalisé deux cycles de microprojets, respectivement scindés en trois phases: sélection, réalisation et accompagnement. Les communes ont assuré pleinement leur rôle de maître d'ouvrage. Elles ont passé deux types de contrats avec : des bureaux d'ingénierie sociale (ONG), qui ont formé et accompagné les associations bénéficiaires ; et des bureaux d'études, qui ont mené les études techniques ainsi que le suivi des travaux et entreprises.

Quelques points forts de TMN

- Renforcement du lien entre société civile et commune
- Impact des microprojets sur le cadre de vie: création d'emplois, augmentation des revenus,...
- Qualité finale correcte des réalisations
- Mise en pratique immédiate des formations
- Les communes affirment qu'elles vont réutiliser les outils de procédures (sélection, appel d'offres, ...)
- Les bureaux d'études ont renforcé leurs exigences vis-à-vis des entrepreneurs
- Les bureaux d'ingénierie sociale maîtrisent mieux les méthodes d'identification de projet et ont amélioré leurs capacités de formations des associations
- Les associations estiment avoir progressé dans la gestion de leurs activités

Taida Masu Nema en chiffres

Nombre de demandes déposées	547
Nombre de projets sélectionnés	105
Nombre de projets réalisés	101
Nombre de projets portant sur les AGR	50
Coût moyen des microprojets/FCFA	3.800.000
Personnes formées 'Vie associative'	700
Personnes formées 'Gestion financière'	150

Quelques points faibles de TMN

- Les communes considèrent qu'elles ne pourront pas



renouveler ce type de dispositif sans l'appui d'un bailleur international.

- Mise en œuvre délicate (niveau technique faible des entreprises et du personnel communal, montant insuffisant des financements, clientélisme)
- Durée insuffisante du projet pour assurer une appropriation des procédures
- Procédures de l'AFD de décaissement par caisse d'avance mal adaptées à ce type de programme

L'ONG SARED, bénéficiaire de TMN, dans la commune3 de Maradi. Elle fait de la formation professionnelle.

Contact: : gayb@gret.org



France/PADDEN: Appui aux institutions nigériennes et coordination des bailleurs

Le Programme d'Appui au Démarrage de la Décentralisation au Niger (PADDEN) a démarré en avril 2004 et s'est terminé en avril 2009. Budget total: 1.525.000 €. Partenaires fait le point sur ses résultats.

2004-2007 / EQUIPEMENT - ETUDES - FORMATIONS

La première partie du projet a été consacrée à son équipement, à l'élaboration d'études diverses et à la création de modules de formation avec des universitaires, des professeurs de l'ENAM et des hauts fonctionnaires. Un corps de formateurs a été constitué. 4380 personnes travaillant directement ou indirectement pour les collectivités territoriales ont été formées.

2007-2009 / APPUI INSTITUTIONNEL ET COORDINATION

Appui au Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME). L'objectif poursuivi était le renforcement du rôle de conseil, d'accompagnement et de structuration du HCME. Un plan de travail et un plan de formation interne ont ainsi été élaborés. La création d'une cellule d'analyse, l'appui à l'élaboration du Code des collectivités territoriales, le stage du secrétaire générale à l'ENA, à Paris allaient également dans ce sens. La création d'une Lettre d'information du HCME, de dépliants, la mise en place d'une exposition et d'un centre de documentation, l'organisation de débats et la réfection des locaux et signalétiques ont contribué au renforcement de l'image externe du HCME.

Appui au Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales. Le CFGCT cible la formation du personnel des collectivités territoriales. Son objectif est triple: regrouper l'ensemble des formations pour une meilleure coordination,

créer une cellule d'experts pédagogiques et permettre aux personnes formées de se prévaloir d'une formation diplômante. Le CFGCT a été créé le 10 avril 2008, sous l'impulsion du HCME. Le PADDEN a apporté un appui technique, en communication, du matériel ainsi que le financement de la validation des modules et d'un voyage d'étude.

Coordination entre institutions et bailleurs

Tous les deux mois, le PADDEN a réuni l'ensemble des partenaires techniques et financiers œuvrant dans la décentralisation. La Lettre d'information des *Partenaires de la décentralisation au Niger* permet de faire circuler l'information au sein de ce cadre de concertation. Le Padden a assuré sa création, son édition, sa diffusion et la première partie de son financement. Par ailleurs, de multiples contacts ont eu lieu avec l'Association des Maires du Niger, le Haut Commissariat des Collectivités Territoriales, le LASDEL,...

Appui au Code rural

Une importante convention de 23.365.000 FCFA a été conclue entre l'Ambassade de France, l'ONG Rail et le Secrétariat permanent du Code rural (voir *Partenaires* N°3). 13 commissions foncières et 3 secrétariats permanents régionaux ont ainsi été mis en place. Elles ont en plus chacune fait l'objet d'une journée de sensibilisation et de quatre journées de formation.

Formation de 11 juges administratifs à l'ENA de Paris. Plus de cent heures de cours, de visites et d'étude, avec l'appui financier des coopérations belge et française et de la Banque africaine de développement.

Contact: cauvilleb@yahoo.fr

LUCOP : Evaluation à mi parcours de la phase II

Le LUCOP, le programme nigéro-allemand de lutte contre la pauvreté est dans sa phase II depuis juin 2007. Une mission d'évaluation à mi-parcours a récemment été réalisée. *Partenaires* fait le point sur les résultats.



Le LUCOP poursuit un double objectif: le renforcement des collectivités territoriales et l'appui aux initiatives de développement en concertation avec la population. La zone d'intervention couvre 103 communes des régions de Tillabéry, Tahoua et Agadez... 45 communes sont actuellement accompagnées. Le programme décline ses activités sur trois composantes.

La composante 1 cible la décentralisation et le développement local.

Les acteurs locaux des communes ont été renforcés dans leurs capacités. Le Lucop a également appuyé l'élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC). Le programme veille à trouver un équilibre entre ces deux axes. Les communes ont, par ailleurs, été accompagnées dans la mise en œuvre de stratégies d'implication des citoyens et la promo-

tion de l'économie locale.

La composante 2 vise la planification, la réalisation et la gestion des infrastructures.

Une trentaine de sièges de mairies, 100 classes, 12 centres de santé, 13 pistes rurales, 9 marchés,...Le Lucop a accompagné les communes dans la maîtrise d'ouvrage de ces réalisations. Il les a financées au travers du FICOD, le Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (voir *Partenaires* N°6, p.4). Les capacités des bénéficiaires de ces infrastructures sont aussi renforcées pour en assurer l'entretien et la gestion durable.

La composante 3 appuie la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles.

Selon les résultats du suivi intense 2008-2009, les terres agricoles aménagées donnent un surplus de rendement de 208 %. Plus de 200

seuils d'épandage ont été réalisés dans les régions de Tahoua et Agadez. A Tillabéry, 110.000 hectares de terres à but agricole, sylvicole et pastoral ont été aménagés, accompagné de la mise en terre de cinq millions de plants. A ces réalisations concrètes, le LUCOP ajoute de l'appui-conseil agricole et organisationnel. Les interventions s'insèrent dans un cadre de planification spatiale répartie entre les terroirs, les bassins versants et l'espace communal. Le Lucop a aussi permis la mise en place et l'opérationnalisation des commissions foncières départementales, communales et villageoises. Il appuie par ailleurs le secrétariat permanent du Code rural et ses démembrements régionaux (Sur le Code Rural voir *Partenaires* N°3, p.4)

Contact: Mamadou Abdou Gaoh Sani, mamadou.sani@gtz.de



FICOD : Des outils à disposition des acteurs communaux et des partenaires

Le FICOD, c'est le Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (voir *Partenaires* N°6, p.4 et ci-dessus). Il vise aussi le renforcement du CFGCT, le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales de l'ENAM. Dans ce cadre, il a appuyé l'élaboration de 14 modules de formation, validés par le CFGCT (voir CD-ROM). A noter aussi le *Manuel de Formation des Formateurs* et le *Référentiel-Métiers*, présentés ci-contre.

LE MANUEL DE FORMATION DES FORMATEURS

Quels objectifs pédagogiques? Comment séquencer une formation? Quelles méthodes employer? Le métier de formateur ne s'improvise pas. Quand le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) a débuté la validation de ses modules, il a également décidé d'outiller les formateurs d'un point de vue pédagogique. C'est la raison pour laquelle, avec le soutien du FICOD deux pédagogues ont rédigé *Le Manuel de formation des formateurs*. Ce manuel a été validé par le centre. Le PADDEN en a assuré la publication.

Deux ateliers de formation, en janvier et octobre 2009, ont permis aux formateurs, issus de la base de données du CFGCT, de se familiariser avec le document. Ce sont ces formateurs qui, à leur tour, formeront les acteurs communaux sur le terrain. Le manuel est disponible au CFGCT.

LE REFERENTIEL - METIERS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

« Pour renforcer les capacités professionnelles, il importe de définir les responsabilités de chaque service et de chaque métier exercé dans les différents domaines de l'administration communale. », a-t-on estimé au CFGCT. Partant de cette logique, et avec l'appui du FICOD, le *Référentiel - métiers de l'administration communale du Niger* a donc été élaboré.

Le document a été créé sur base de trois éléments:

- Le référentiel élaboré par le Partenariat du Développement Municipal à Cotonou, au Bénin.
- Le référentiel rédigé à l'Université des sciences administratives appliquées de Kehl, en Allemagne
- Les entretiens réalisés auprès de l'ENAM-CFGCT, des institutions nationales et du FICOD.

Contact: oudou_adamou@yahoo.fr



LE MANUEL DE FORMATION
DES FORMATEURS



Suisse: coup de projecteur sur la commune de Guidan-Roundji

En 2005, l'équipe communale de Guidan-Roundji est mise en place. La population se compose de 74.116 habitants, vivant essentiellement d'agriculture et d'élevage. Le taux de croissance démographique est de 3,9% par an. La couverture en services sociaux de base est faible. L'action de la Suisse visait à améliorer cette couverture mais aussi à renforcer les capacités de l'équipe communale, au travers de ces deux outils: le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL) et le Fonds d'Appui à l'Investissement Local (FSIL). Quatre ans plus tard, *Partenaires* fait le point avec le maire, Gondah Kada.



« Lorsque nous avons fait le bilan en prenant nos fonctions, nous avons défini les priorités: améliorer l'accès aux services de base pour la population et développer les potentialités de la commune. », explique le maire. Le Plan de Développement Communal définit 4 axes:

AXE1 Améliorer la production agricole

AXE2 Améliorer les équipements sociaux de base

AXE3 Créer des activités génératrices de revenus

AXE4 Améliorer les capacités institutionnelles et opérationnelles de la commune

Deux outils: le PAGL et le FSIL

La coopération suisse structure son appui à Guidan Roundji sur base de ses deux outils principaux: le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL, voir *Partenaires* N°4, p.4) et le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL). Ces outils ont principalement servi les axes 2 et 4 du PDC. « L'appui de la Suisse a toutefois permis de concourir à l'atteinte des objectifs des axes 1 et 3 », souligne Gondah Kada.

Le PAGL a permis la mise en œuvre d'un plan d'action d'amélioration de la gouvernance. « Aujourd'hui je me sens plus que renforcé, nous pouvons faire face à beaucoup de problèmes. Mon équipe est aujourd'hui responsabilisée. Quant à moi, par exemple, il y a 4 ans, je ne connaissais pas mon assiette fiscale.

Aujourd'hui, je connais les différentes façons de faire rentrer des fonds. », enchaîne-t-il. La commune a vu ses recettes fiscales augmenter. Le taux de recouvrement des recettes est passé de moins de 50% en 2007 à 71% en 2008. Il était à 60% en avril 2009. Dans le cadre du PAGL, la Suisse a financé plusieurs formations en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux. Le personnel communal en a bénéficié, mais aussi les paysans, les comités de gestion des infrastructures, les AIV ou Associations Inter Villageoises. Ces AIV sont devenus l'interface entre les habitants et la commune, sur toutes les questions de développement.

300 millions pour l'eau et la scolarité

C'est à ce stade qu'intervient le FSIL (voir *Partenaires* N°4). Les AIV sont parmi les structures chargées de faire connaître leurs priorités d'investissement auprès des instances communales. Les projets prioritaires sont ensuite analysés selon les critères de financement du FSIL. De 2006 à 2009, le FSIL a permis d'investir 300 millions de FCFA dans la commune. 23 classes, 3 puits, l'extension d'un réseau d'eau, 2 forages et une adduction d'eau potable multi villages ont ainsi pu être réalisés. « Toutes ces réalisations améliorent l'accès aux équipements sociaux de base pour la population. Toutefois, nous estimons que les procédures du FSIL ne permettent pas vraiment de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage, puisque ce n'est pas nous, par exemple qui assurons le décaissement. Il faudrait trouver une formule qui permette à la commune de gérer elle-même son argent ».

La Suisse a aussi contribué à la dynamisation de la Commission foncière communale (voir *Partenaires* N°3, p.4). Au total la Suisse développe des appuis dans 25 communes situées dans 5 départements des régions de Maradi, Dosso et Tillabéry, pour un investissement de 1,6 milliards CFA par an. **Contact: niamey@sd.c.net @@@**

Coopération décentralisée

France: les Actes des Assises sur la coopération décentralisée bientôt disponibles

Au Ministère française des affaires étrangères et européennes (MAEE), la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités locales a recensé 25 collectivités territoriales françaises et 3 actions extérieures engagées au Niger. Elles totalisent 57 projets menés en partenariat avec les collectivités nigériennes. Les acteurs nigériens et français ont échangé à Niamey, lors des Assises de la coopération décentralisée en avril 2009.



Les Assises de la coopération décentralisée se sont tenues à Niamey les 1er, 2, 3 avril 2009. Elles ont permis aux élus et collectivités franco-nigériennes de se rencontrer et d'échan-

ger. Le compte rendu est en cours d'impression et sera bientôt disponible.

A l'issue de ces Assises, les participants ont formulé plusieurs recommandations.

Recommandation 1: 15% des communes nigériennes bénéficient d'un partenariat avec une collectivité française. Les participants recommandent que chacune des 265 communes puissent bénéficier d'un tel partenariat.

Recommandation 2: associer les collectivités franco-nigériennes aux projets de réformes de l'organisation territoriale, en particulier de la décentralisation. Les Assises préconisent également l'accélération du transfert de compétences aux collectivités, accompagné des ressources nécessaires.

Recommandation 3: les différentes coopérations diversifient leurs axes d'intervention pour permettre un renforcement de capacités le plus large possible des communes nigériennes.

Recommandation 4: les élus nigériens et français sont conscients qu'une société ne peut se développer qu'en s'appuyant sur des citoyens autonomes et formés. Les participants des Assises recommandent de permettre la participation des collectivités nigériennes dans tous les cadres de concertation sur l'éducation porté par le Gouvernement.

Contact: emilie. houzard@diplomatie.gouv.fr

DCE: Deux études pour appuyer le processus de décentralisation



La Délégation de la Commission européenne a financé l'élaboration de deux études: l'une sur le Document Cadre de la Politique Nationale de Décentralisation et l'autre sur l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales.

En février 2009, au Palais des Congrès de Niamey, avait lieu l'atelier de validation du Document Cadre de la Politique Nationale de Décentralisation (photo). C'était le terme d'une longue étude menée par des consultants, et financée par la Commission européenne.

Au bout de plusieurs enquêtes de terrains et de multiples rencontres, les consultants ont soumis aux participants de l'atelier, un document dressant le bilan et les perspectives du processus de décentralisation. Ce document permet d'établir un plan d'action global et cohérent pour l'ensemble des acteurs de la décentralisation.

Lors de l'atelier, tous les services décentralisés et déconcentrés de l'Etat étaient représentés. Les partenaires techniques et financiers également. Chacun a pu commenter le document. Tous les acteurs et tous les niveaux de pouvoir ont donc été impliqués. Les consultants ont ensuite pris en compte ces remarques et les ont intégrées. Aujourd'hui, le DCPND est donc un document validé techniquement. Ce document peut servir de base pour le processus de décentralisation. Il fait aussi des propositions de réformes. Pour prendre en compte, par exemple, les politiques sectorielles comme la santé, l'éducation et l'hydraulique. Le document n'a pas encore été validé politiquement.

L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales

Le 10 juillet 2007, la loi portant création d'un établissement public à caractère administratif et dénommé ANFICT était adoptée. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) sera un dispositif d'appui financier aux collectivités territoriales.

La Délégation de la Commission européenne a financé une étude sur cette Agence. Elle contient une série d'informations qui peuvent aider à sa mise en place.

Le 6 novembre 2008, le conseil des ministres a pris un décret portant approbation des statuts de l'ANFICT. Cette agence n'est actuellement pas encore opérationnelle.

Contact: amadou-garba.reki@ec.europa.eu



Le Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local à Agadez: divers outils pour appuyer la commune

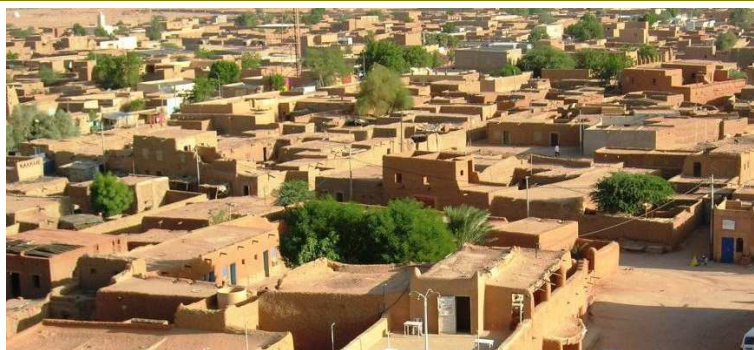
Actif dans la Région d'Agadez, le PADDL Az a débuté en août 2007. Il appuie le niveau local. Ses résultats peuvent nourrir la réflexion globale, notamment concernant l'ANFICT, l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre du PADDL Az, en 2009, une subvention d'investissement (460 millions FCFA) et une subvention d'appui technique (45 millions FCFA) ont été attribuées aux 11 communes des départements de Tchirozérine et Arlit. L'objet de la subvention d'appui technique est de financer le montage des dossiers de demande de subventions et des dossiers d'appels d'offres. Ces subventions constituent des aides budgétaires. Ce sont les élus locaux, en concertation avec la population, qui définissent les investissements. Les subventions et les dépenses du programme sont ensuite inscrites au budget, les opérations de recettes et de dépenses passent alors dans la comptabilité de la commune, par le Maire, ordonnateur, et le comptable, receveur.

Un manuel pour les procédures financières

L'attribution de l'aide est conditionnée, entre autres, par l'application de procédures comptables transparentes. Un manuel de procédures financières, réalisé par le projet et validé par le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation (MISPD), définit ces procédures. Le développement d'un logiciel comptable, actuellement installé à Arlit et Agadez, facilite la passation des opérations et la reddition des comptes (Voir *Partenaires* N°4, p.3)

Le contrôle d'exécution de la subvention est effectué à travers la comptabilité de la commune. Le PADDL Az a un



Agadez, zone d'intervention du PADDL Az / PHOTO E. Vanormelingen

impact local. Mais ses résultats peuvent nourrir la réflexion globale, notamment concernant l'ANFICT (voir-ci-dessus).

Un manuel pour le contrôle de légalité

L'aide budgétaire nécessite une bonne gouvernance locale, garantie par un contrôle efficace de la légalité des actes des communes. Le Niger a opté pour le contrôle de légalité à postériori : lorsque la commune prend un acte, le préfet vérifie ensuite sa conformité. En cas d'irrégularité, le préfet le défère à la Chambre administrative. Mais en l'absence de cadre précis, cet exercice est très difficile. Le PADDL Az a donc élaboré un manuel : il permet aux différents acteurs de remplir leur rôle, tout en respectant la loi. Le manuel a été remis au MISPD pour validation et fera plus tard l'objet d'un atelier de partage à Agadez.

Simultanément, le PADDL Az finance, par la procédure d'appel à propositions, les projets de développement de services publics locaux. Ils sont préparés par les organismes de la société civile, dans le cadre de contrats de concession de service public, passés avec les communes. Dans le cadre du 1^{er} devis programme, 18 projets ont été financés pour un montant total de 97.560.440 FCFA.

Contact: amadou-garba.reki@ec.europa.eu



FIDA/PPILDA: partage du dispositif de ciblage nominatif des bénéficiaires

Dans le cadre du PPILDA, le Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié, dans la région de Maradi, un dispositif de ciblage nominatif des bénéficiaires a été mis en place. Il permet le suivi des activités et l'évaluation des résultats. C'est aussi un outil d'aide à la décision pour le projet.

Le dispositif est utilisé pour :

- **Le ciblage à posteriori** répond aux questions suivantes: Qui a participé à quelle activité? A quelle catégorie de vulnérabilité appartient-il?
- **Le ciblage à priori** permet de promouvoir des actions menant à une véritable amélioration de la participation des plus vulnérables.

Trois objectifs sont poursuivis: avoir une meilleure connaissance des bénéficiaires du projet et des effets sur leurs conditions de vie, améliorer la participation des plus vulnérables aux activités du projet, ainsi que responsabiliser les villageois et renforcer leurs compétences en suivi-évaluation.

Ce dispositif ne constitue pas à lui seul le système global de suivi-évaluation du projet. Il s'agit d'un sous système de suivi-évaluation qui se concentre principalement sur l'information relative à la catégorie de population touchée.

Le dispositif comporte plusieurs étapes

ETAPE 1- Information et sensibilisation dans les villages sur la démarche et les concepts de vulnérabilité/pauvreté

ETAPE 2- Sélection des enquêteurs par les villageois et formation des Comités Villageois de Suivi-Evaluation (CVSE)

ETAPE 3- Collecte des données d'auto-recensement par les CVSE, saisie et traitement par le projet

ETAPE 4- Restitution des données, validation par les villageois, registres mis à disposition

ETAPE 5- Elaboration du registre de suivi des bénéficiaires par le projet et mise à disposition

ETAPE 6- Remplissage régulier du registre de suivi des bénéficiaires par les CVSE

ETAPE 7- Transmission semestrielle du registre de suivi au projet pour saisie et traitement des données

ETAPE 8- Restitution des résultats aux villageois et discussions sur les dispositions à prendre en ciblage

Evaluation du dispositif

« Le dispositif a apporté une réelle valeur ajoutée aux activités du projet », estime-t-on au PPILDA. Il contribue notamment à l'amélioration de la participation des plus vulnérables, qui accèdent à des informations sur la situation de pauvreté dans les villages et aux actions qui améliorent leur condition de vie. Il permet de créer une dynamique d'entraide et de solidarité, les plus vulnérables se sentent davantage pris en compte. Le dispositif se heurte à certaines contraintes, dont l'analphabétisme des villageois et une forte charge de travail dû au traitement de la masse importante de données que génère le dispositif. **Contact: hartrao@yahoo.fr et gueromag@yahoo.fr**



PACURD : quelques éléments sur son impact avant l'évaluation finale

Le Projet d'Appui à la Commune Urbaine de Diffa (PACURD) a démarré en novembre 2005 et se terminera en décembre 2009. Zone d'intervention: la commune urbaine de Diffa. Tutelle institutionnelle: le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME). L'évaluation finale est en cours et sa publication est prévue en janvier 2010. **Partenaires fait un premier point avec les chiffres déjà disponibles.**

Le PACURD visait l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux et aux infrastructures de base, ainsi que la promotion des initiatives locales.

Le premier résultat attendu était la **définition des rôles des acteurs institutionnels**. 92 % des sessions du conseil municipal ordinaire ont été tenues de 2006 à 2008. 90% des organes locaux sont installés.

Renforcement institutionnel/planification

Concernant la mise en place d'instruments méthodologiques : 100% des outils de planification sont opérationnels et 100 % des outils de gestion sont réalisés, dont 50 % sont opérationnels. Parmi ces instruments, le PACURD souligne particulièrement le SAFIC, le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales (voir *Partenaires* N°5, p.3)

Amélioration des infrastructures socio-économique de base

100 % des fonds d'investissements prévus à l'amélioration des infrastructures socio-économiques sont déboursés, via le Fonds d'Investissement Local de Diffa (FILD) avec le Circuit du Trésor (voir *Partenaires* N°5, p.4). Le projet note que « l'accès aux services sociaux de base a été relevé du fait de la mise en place d'infrastructures socio-économiques via le Circuit du Trésor. » 4 classes ont été construites et équipées, une case de santé et des infrastructures

hydrauliques, d'élevage et des équipements marchands ont été réalisés ou réaménagés. Budget total du FILD: 263 200 226 FCFA.

Renforcement des capacités

Les acteurs institutionnels et techniques locaux maîtrisent aujourd'hui pour la plupart leurs rôles (8% en 2006). 32 sessions de formations ont été réalisées et ont permis de toucher 829 acteurs. Plus de 50% de la population a une notion de base sur la décentralisation, la bonne gouvernance et les Objectifs du Millénaire pour le Développement. 18 sessions d'information et de sensibilisation ont été réalisées.

Capitalisation

Pour la capitalisation et la diffusion des expériences acquises, le PACURD a mis en place un système de suivi-évaluation communal de communication et de capitalisation. Le PACURD souligne notamment que les outils développés à Diffa « retiennent déjà l'attention du Gouvernement et des partenaires au développement. »

Micro-finance

L'institution de micro-finance ASUSU CIIGABA a assuré entièrement la mise en œuvre de cette composante. En juin 2009, 2756 personnes étaient touchées à Diffa, dont 65 % de femmes.



Femme Peuhl de Diffa, résidente dans la zone d'intervention du PACURD. PHOTO/ E.Vanormelingen

Contact:
emilienne.songaize
@undp.org

Un réseau de journalistes pour la décentralisation et la coopération décentralisée



Le réseau des journalistes pour la coopération décentralisée et les initiatives locales a été créé à l'initiative de l'ONG RAIL, il y a deux ans. Le réseau vise la coopération décentralisée mais aussi la décentralisation. Rencontre avec le président du réseau, Ousmane Dambadji (photo).

Qui compose ce réseau?

Nous sommes tous journalistes nigériens, membres des rédactions de la presse écrite, radiophonique ou audiovisuelle; publique ou privée.

Quel sont vos objectifs?

Nous souhaitons accompagner le processus de décentralisation à travers les médias. Donc nous traitons de toutes les questions relatives à la décentralisation et à la coopération décentralisée, dans nos rédactions respectives mais aussi dans le *RAIL Magazine*. Nous travaillons en collaboration étroite avec le RAIL et sur ses activités mais pas seulement.

Vous visez aussi le plaidoyer...

Quel est le rôle du citoyen? Celui de l'élu? Celui des partenaires? Qu'est ce que chacun veut apporter? Nous voulons rappeler le rôle de chacun pour que le processus puisse fonctionner dans de bonnes conditions. Nous sommes aussi ouverts à toutes rencontres avec tous organismes ou partenaires qui souhaiteraient avancer dans ce sens. Nous les journalistes, nous agissons, car nous sommes imbattables sur le terrain de la sensibilisation. Nous avons la plume, le micro, la caméra. Et nous pouvons donner la parole à tous les acteurs de la décentralisation.

Vous avez un plan d'action. Pouvez-vous le décrire?

Nous avons par exemple imaginé une caravane de sensibilisation qui passerait dans les 265 communes du pays, mais aussi des visites de terrain, des rencontres avec les élus, des séminaires, des ateliers.... Nous avons aussi besoin de formations. Mais pour l'instant, nous n'avons pas les fonds pour exécuter notre plan d'action. Nous sommes donc à la recherche de partenaires financiers qui souhaiteraient travailler avec nous dans ce sens.

Contact: dambadji2000@yahoo.fr

Alternative Espaces Citoyens

L'expression citoyenne sur une plateforme multimédia nigérienne



Le 99.4 Mhz à Niamey. Une antenne à Zinder. Le journal de l'année. Le meilleur film nigérien. Alternative Espaces Citoyens est une plateforme multimédia nigérienne qui a déjà convaincu plusieurs partenaires de la décentralisation.

Matameye est une commune située à 80 km de Zinder. Depuis février 2009, le maire et son conseil municipal note une augmentation des recettes fiscales de 10 %. C'est le résultat des Espaces de Dialogue, un concept mis en place par Alternative Espaces Citoyens dans le cadre PABEG, le Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (DANIDA, SNV et DED). Leur objectif: faciliter la rencontre et la participation citoyenne aux actions de développement des communes. Leur outil: l'équipe, le matériel et l'expertise radiophonique d'Alternative Espaces Citoyens.

Un apport pour la gestion communale

Retour sur le processus. Dans la commune de Matameye, les élus constatent l'incivisme fiscal. L'équipe du PABEG mène une enquête pour en comprendre les raisons. L'Espace de Dialogue est convoqué: le débat s'ouvre alors entre citoyens et conseillers communaux. En conclusion du débat, plusieurs causes expliquent l'incivisme fiscal, et notamment, l'insuffisance de l'information-sensibilisation de la population sur le bienfondé des taxes. Ce diagnostic est soumis au conseil municipal qui prend dès lors plusieurs dispositions dont la sensibilisation de la population par la radio. Cette sensibilisation radiophonique, issue d'un débat participatif, a donc contribué à l'augmentation des recettes fiscales de la commune.

Né de l'initiative d'une poignée d'intellectuels en 1994, Alternative Espaces Citoyens est une association apolitique sans but lucratif. Sa mission? Œuvrer à l'avènement d'une société fondée sur l'égalité des droits humains et des sexes. Son credo: le renforcement du droit à la citoyenneté.

Forums radiophoniques

Alternatives Espaces Citoyens mènent aussi des forums radiophoniques à travers tout le pays, en partenariat avec Oxfam Novib. Ces forums sont des émissions publiques de débats qui visent à donner la parole aux citoyens. L'un des objectifs est de susciter une participation accrue des citoyens à la vie publique. Rassemblant 100 à 300 citoyens, ces forums sont organisés en collaboration avec les radios communautaires, les clubs de jeunes et les groupements féminins. Ces structures sont encouragées et formées pour pérenniser le concept. Un résumé du débat est diffusé sur le 99.4 Mhz à Niamey, la radio d'Alternative Espaces Citoyens.

Des actions primées

Alternative Espaces Citoyens, c'est aussi une unité audiovisuelle qui a remporté le 1er prix du festival du film documentaire de Niamey en 2008. C'est enfin un journal, élu « Journal de l'année », il y a quelques années.

Une trentaine de bénévoles et de salariés se mobilisent quotidiennement pour faire fonctionner cette plateforme multimédia. Conférences débats, journée de réflexion, sensibilisation, plaidoyer. Dans le journal. Sur les ondes. Sur grand écran. Alternatives Espaces Citoyens dirigent toutes ses activités vers un but ultime: le renforcement de la démocratie à la base.

Contact: abbarimi@gmail.com
www.alternative-niger.org

Agenda

> Jeudi 19 novembre 2009 Réunion PTF
10h Salle Jean Rouch - Ambassade de France

Contact

Bernard Cauville, cauvilleb@yahoo.fr, 20.73.68.85
Rédaction, decentrinfo@yahoo.com